

STATISTIQUES Anafé – 2015

Zones d'attente

Les bénévoles de l'Anafé sont recrutés pour une période d'au moins 6 mois avec une disponibilité d'au moins une journée complète par semaine. Ils assurent les permanences (en ZAPI et téléphoniques), font des observations d'audiences et assurent le suivi individuel des personnes refoulées et des personnes placées en garde à vue. Plus ponctuellement, ils font des visites en aéroports et également peuvent participer à d'autres activités et projets de l'association.

L'équipe des intervenants était composée de 4 stagiaires et 27 bénévoles qui ont assuré :

- 112 permanences en zone d'attente de Roissy et 119 permanences téléphoniques (812 personnes suivies)
- 57 observations d'audiences au TGI de Bobigny, 27 au TA de Paris et 22 à la cour d'appel de Paris
- 47 suivis individuels des personnes refoulées (75 personnes suivies : 51 pour Roissy et 24 pour Orly / province)
- 20 suivis individuels des personnes placées en garde à vue (36 personnes suivies à Roissy, pas de personnes suivies dans les autres zones d'attente)
- 12 visites en aéroports de Roissy

Nota Bene : les données suivantes, qui ne sont pas exhaustives, concernent des situations documentées. En effet, en raison de l'urgence qui prévaut en zone d'attente, les intervenants n'ont pas toujours le temps de rassembler toutes les informations, de créer ou de compléter les fiches relatives aux personnes rencontrées. En réalité, les interventions pendant les permanences et les problèmes rencontrés sont dans les faits plus nombreux.

Total personnes suivies	Roissy	Orly	Province (Bâle-Mulhouse, Beauvais, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Sète, Strasbourg, Toulouse)	Total
Hommes	385	43	78	505
Femmes	256	27	19	302
Transsexuels/les	4	-	-	4
TOTAL	645	70	97	812
En famille	152 (56 familles)	7 (3 familles)	18 (5 familles)	177 (64 familles)
Mineurs isolés	15 (10 filles – 5 garçons)	4 (1 fille – 3 garçons)	8 (8 garçons)	27 (11 filles – 16 garçons)

	Roissy	Orly	Province	Total
Demandes d'asile	232	30	35	297
Non admission (parfois plusieurs motifs pour une même personne)	404	39	62	505
Justificatifs d'hébergement	177	11	22	210
Pas de visa retour	11	3	-	14
Faux documents	66	11	10	87
Problème de visa	31	9	12	52
Manque garanties pour la poursuite du voyage	11	1	-	12
Problème avec l'assurance	95	1	10	106
Aucun document	36	1	-	36
Pas de ressources suffisantes	163	6	31	199
Inscription fichier SIS	5	-	2	7
Autres situations	113	6	23	141
Transit interrompu	9	1	-	10

Problématiques spécifiques	Roissy	Orly	Province	Total
Violences	4	1	-	5
Témoignages de pressions policières au moment de l'arrivée	32	-	-	32
État de santé	39	9	10	58
Femmes enceintes	4	1	1	6
Problème quant à l'exercice du jour franc	12	1	4	17
Notification tardive des droits	26	-	-	26
Transfert tardif au lieu d'hébergement	12	-	-	12
Problème d'enregistrement d'une demande d'asile	13	2	5	20
Problème d'interprétariat	61	2	4	67
Problème de reconnaissance de la minorité	12	2	5	19
Cas de séparations de familles	1	-	2	3
Cas de ping-pong	4	-	-	4
Durée de maintien supérieure à 20 jours (du fait de la PAF / cas exceptionnel prévu pour certains cas de demandes d'asile)	2 / 1	-	-	3
Personne enregistrée ou titulaire d'une carte de réfugié HCR ou UNWRA	9	-	-	9
<u>Réfugiés en</u>				
Bulgarie	1		1	
France	1			
Suède	1			
Italie	1			
Belgique	-	1		
USA	2			
Allemagne	1			
<u>Demandeurs d'asile en</u>				
Belgique	1			
France	1			
Pas de recours effectif	21	1	1	23

Actions Anafé	Roissy	Orly	Province	Total
Signalement JLD	228	7	6	241
Appel devant la CA	47	-	-	47
Contact avec l'AAH	7	-	1	8
Signalement JDE	1	1	-	2
Saisine Parquet des mineurs	1			
Enregistrement DA	2	-	5	7
Préparation entretien OFPRA	38	8	11	57
Recours asile	109	5	8	122
Saisine ministère de l'intérieur	2	-	1	3
Référé	10	-	-	10
Contacts HCR	14	2	5	21
Saisine Défenseur des droits	1	-	-	1
Saisine DDD – enfants	1	-	-	1
Saisine CGLPL	2	-	-	2
Autres (PAF, familles, préfectures, consulats, avocats, etc.)	Pour 134 personnes	Pour 25 personnes	Pour 33 personnes	Pour 192 personnes

En 2015, l'Anafé a sollicité le HCR pour 21 personnes pendant leur maintien en zone d'attente:

→ 14 à Roissy :

- . 1 Syrien demandeur d'asile en Belgique
- . un couple de Syriens âgés souhaitant rejoindre leurs enfants réfugiés en Suède
- . 1 algérien pour lequel il y avait eu atteinte à la confidentialité de sa demande d'asile
- . 1 Somalien titulaire d'une carte UNHCR
- . 1 Russe demandeur d'asile sur le territoire français
- . 1 Congolais (RDC) réfugié en France
- . une famille russe (dont 4 enfants mineurs)
- . 1 Guinéenne rejoignant son mari réfugié en France grâce à la procédure de regroupement familial
- . 1 Sri Lankais

→ 2 à Orly :

- . 1 guinéenne venue dans le cadre d'une procédure de regroupement familial
- . 1 congolais (RDC) suite à son renvoi via Casablanca où il a été détenu arbitrairement à l'aéroport

→ 1 à Toulouse :

- . 1 Syrienne rejoignant son mari réfugié en Belgique

→ 4 à Beauvais :

- . un groupe de 4 Syriens réfugiés en Bulgarie et ayant rencontré des problèmes d'enregistrement de leur demande d'asile à la frontière

En 2015, l'Anafé a saisi le Défenseur des droits, le Contrôleur des lieux de privation de liberté et le ministère de l'intérieur pour le cas d'un mineur isolé sierra léonais demandeur d'asile et dont la minorité avait été contestée et dont la jeune sœur avait été enlevée à l'arrivée à l'aéroport de Roissy.

L'Anafé a également saisi le ministère de l'intérieur pour les cas d'un Russe demandeur d'asile sur le territoire français et d'une Syrienne rejoignant son mari réfugié en Belgique.

Enfin, l'Anafé a également saisi le Défenseur des droits et le Contrôleur des lieux de privation de liberté pour le cas d'un couple homosexuel algérien séparé en zone d'attente de Roissy, l'un a été admis sur le territoire au titre de l'asile tandis que son concubin a été réacheminé en Algérie où il a été emprisonné.

NATIONALITE	TOTAL	TOTAL ROISSY	TOTAL ORLY-PROVINCE	DA				NA+ TI	
				ROISSY		ORLY - PROVINCE		ROISSY	ORLY-PROVINCE
				H	F	H	F		
Afghanistan	4	4		3				1	
Afrique du Sud	1	1			1				
Albanie	7	2	5	1		1	1	1	3
Algérie	47	32	15	5		1		27	14
Angola	7		7				3		4
Argentine	1	1						1	
Bangladesh	3	3		2				1	
Bénin	7	6	1	2	1	1		3	
Bosnie	3	2	1					2	1
Bésil	23	23		1				22	
Burkina Faso	6	6		1				5	
Burundi	1	1			1				
Cameroun	19	16	3	1	4	1	2	11	
Cap-Vert	1	1						1	
Chili	5	5		2				3	
Chine	3	3						3	
Colombie	9	9		4	1			4	
Comores	6	6						6	
Congo	20	10	10	1	2	4	5	7	1
Congo RDC	18	13	5	2	5	3	2	6	
Côte d'Ivoire	20	11	9	1	2	5		8	4
Cuba	4	2	2					2	2
Djibouti	2	2		1				1	
Egypte	8	8		3				5	
Erythrée	1	1		1					
France	2	1	1					1	1
Gabon	9	7	2		1	1		6	1
Gambie	2		2			2			
Ghana	1	1		1					

Guinée	26	14	12	2	1	5	1	11	6
Guinée Bissau	2		2			1	1		
Guinée Equatoriale	8	8						8	
Guyane	1		1						1
Haïti	2	1	1	1					1
Honduras	48	48		3	1			44	
Ile Maurice	2	2						2	
Inde	7	7		3				4	
Irak	12	5	7	1	1	7		3	
Iran	16	16		9				7	
Jordanie	6	6		2				4	
Kenya	20	20		7	13				
Liberia	2	2		2					
Liban	18	18		1				17	
Libye	4	4		2				2	
Macédoine	2		2						2
Madagascar	1	1						1	
Mali	16	6	10	2		1		4	9
Maroc	27	11	16	2	1			8	16
Mauritanie	3	3		2				1	
Mexique	4	4						4	
Mongolie	1	1			1				
Nicaragua	16	16						16	
Niger	3	3		2				1	
Nigeria	34	30	4	12	10	4		8	
Ouganda	1	1		1					
Pérou	4	4		2	1			1	
Pakistan	10	10		4	2			4	
Palestine	24	23	1	3		1		20	
Panama	1	1						1	
Paraguay	6	6						6	
Philippines	5	5		1	3 / T : 1				
Pologne	1	1						1	
Rép. Centrafricaine	12	11	1	4	2		1	5	
Rép. Dominicaine	7	2	5			3	1	2	1

Roumanie	1		1						1
Rwanda	2	2			1			1	
Russie	9	9		5	2			2	
Salvador	5	5		1				4	
Sénégal	24	12	12			1		12	11
Seychelles	1	1						1	
Sierra Leone	34	34		26	8				
Somalie	5	5		2	3				
Soudan	2	2		1				1	
Sri Lanka	8	8		5	1			2	
Serbie	1		1						1
Syrie	74	56	18	6	2	5	3	48	10
Tchad	16	15	1	1				14	1
Thaïlande	1	1						1	
Togo	2	2		1				1	
Tunisie	17	8	9	1	1			6	9
Vietnam	5	5		4	1				
Zimbabwe	1	1						1	
?	12	9	3	3	2	1		4	2
TOTAL	812	645	167	156	75 + 1 T	45	20	413	102
		812		232		65		515	
				297					

Pour les 297 demandeurs d'asile suivis par l'Anafé en 2015, les principaux pays d'origine étaient : Sierra Léone (34 personnes), Nigéria (26 personnes), Kenya (20 personnes), Syrie (16 personnes), Congo RDC (12 personnes), Congo (12 personnes), Iran (9 personnes), Irak (9 personnes) et Guinée (9 personnes).

	Sortie de zone d'attente			
	Roissy	Orly	Province	TOTAL
Durée moyenne de maintien (jours)	9,9	4,6	4	9
Admissions sur le territoire	335	8	23	366
JLD	217	4	9	230
Au titre de l'asile	20	1	8	29
Fin de zone d'attente	37	-	1	38
Infirmation PAF	22	1	-	23
TA	20	-	1	21
CA	16	2	-	18
Autre	3	-	3	6
Inconnu	-	-	1	1
Refoulements	167	26	62	255
Pays d'origine	4	-	1	5
Pays de provenance	155	23	56	234
Autre ou Destination inconnue	8	3	5	16
GAV	137	-	2	139
Motif de sortie inconnu	6	36	10	52

Refoulements

Le pays de provenance peut également être le pays de nationalité. Distinction faite ainsi pour visualiser les personnes renvoyées directement dans leur pays de nationalité alors que la provenance est différente. PO = pays d'origine (de nationalité) / PP = pays de provenance. * = Autre destination.

Nationalité	Total	Roissy	Orly-Province	Refoulés vers						DA refoulés vers						PP = PO	
				Roissy			Orly-Province			Roissy			Orly-Province			NA	DA
				PO	PP	*	PO	PP	*	PO	PP	*	PO	PP	*		
Albanie	4	1	3		1			3								3	
Algérie	28	17	11	1	16			9	2	1	4					22	3
Angola	3	2	1		2			1									
Bangladesh	1	1			1												
Bénin	1	1			1						1						
Bosnie	1		1					1								1	
Brésil	4	4		1	3											3	
Cameroun	3	2	1		2			1					1			2	
Chine	1	1			1												
Colombie	3	3			3											3	
Congo RDC	12	5	7		5		1	6			2		1	5		1	3
Côte d'Ivoire	4	2	2		2			2			1			1		2	
Cuba	4	2	2		2			2								4	
Egypte	4	4			4						1					3	
France	1		1						1								
Gabon	2	1	1		1			1								1	
Gambie	1		1					1						1			
Guinée	7	2	5		2			5			1						
Honduras	31	31			29	2					1						
Haïti	2	1	1		1			1			1					1	
Inde	5	5			5						1						
Irak	3	1	2		1			1	1					1	1		
Iran	2	2			2						1						
Liban	1	1			1											1	
Libye	1	1			1												
Madagascar	1	1			1											1	
Macédoine	2		2					2								2	
Mali	5	2	3		2			2	1		1				1	1	1

Mauritanie	1	1			1											1	
Maroc	18	7	11		7			10	1		2					12	2
Mexique	2	2			2											2	
Niger	1	1			1												
Nigeria	5	5		1	4					1	1					3	1
Nicaragua	13	13			13												
Pakistan	1	1			1											1	
Palestine	1	1			1						1						
Panama	1	1			1											1	
Paraguay	2	2			2											1	
Pérou	3	3			3						2					1	1
Rép. Dominicaine	2		2					2						1			
Roumanie	1		1						1								
Russie	7	7			7						6					1	
Salvador	1				1												
Sénégal	13	4	9		4			8	1					1		4	
Sierra Leone	2	2				2						2					
Soudan	1				1						1						
Sri Lanka	2	2			1	1					1						
Serbie	1		1					1								1	
Syrie	19	7	12		5	2		12			2	1		4			
Tchad	4	3	1	1	2			1			1					1	1
Togo	1	1			1						1						1
Tunisie	8	3	5		3			5								8	
Vietnam	4	4			4						4						
Zimbabwe	1	1			1												
Indéterminée	4	1	3			1		3				1		1			
	255	167	88	4	155	8	1	79	8	2	38	4	1	16	2	91	13
TOTAL					167			88			44			19		104	
					255						63						

Ville de refoulement	Nombre de refoulés			Total
	Roissy	Orly	Province	
Panama	45			45
Maroc	10	12	19	41
Agadir		2		2
Casablanca	10	10	12	32
Fes			1	1
Marrakech			4	4
Oujda			1	1
Rabat			1	1
Algérie	20	1	9	30
Alger	12	1	9	22
Constantine	3			3
Oran	5			5
Tunisie	4		6	10
Monastir	1			1
Tunis	3		6	9
Sofia			10	10
Brésil	8			8
Rio de Janeiro	4			4
Sao Paulo	4			4
Belgrade	6		1	7
Istanbul	4		3	7
Lagos	5			5
N'Djamena	5			5
Abidjan		2		2
Antananarivo	1			1
Bamako	2	1		3
Beyrouth	1			1
Bogota	3			3
Canton	1			1
Cayenne		1		1
Chengdu	1			1
Conakry	1			1

Cotonou	1			1
Dakar	2	1	1	4
Doha	2			2
Douala	1			1
Dublin	1			1
Fort de France		1		1
Islamabad	1			1
Kinshasa	3			3
Kampala	2			2
Kunming	2			2
Lima	2			2
La Havane	2	1		3
Los Angeles	4			4
Le Caire	3			3
Libreville	1			1
Lomé	1			1
Mascate	1			1
Mexico	3			3
Moscou	2			2
Madrid	1			1
Nouakchott	1			1
Pekin	4			4
Punta Cana	1			1
Podgorica	1			1
Pointe Noire		1		1
Port au Prince		1		1
Santiago de Cuba		1		1
Santiago du Chili	1			1
Skopje			4	4
Tirana			2	2
Tuzla			1	1
Yaoundé	1			1

Précisions MIE

En 2015, l'Anafé a suivi 27 mineurs isolés dont 19 pour lesquels l'administration contestait la qualité de mineur et ayant ainsi rencontré des difficultés de reconnaissance de la minorité. Parmi ces 27 mineurs, 11 filles et 16 garçons, 18 demandeurs d'asile, 5 ont été placés en garde à vue et 9 réacheminés.

En détails avec notamment la nationalité, le motif de maintien, le motif de sortie de zone d'attente :

15 MIE SUIVIS A ROISSY

- . Congo RDC, fille, demandeuse d'asile, placée en garde à vue, contestation de la minorité
- . Guinée, garçon, demandeur d'asile, admis par le JLD, contestation de la minorité
- . Côte d'Ivoire, fille, non-admise, admise par le JLD
- . Cameroun, fille, non-admise, admise par le JLD
- . Guinée, garçon, non-admis, admis par ordonnance de placement provisoire, contestation de la minorité
- . Bosnie, fille enceinte, non-admise, admise par le JLD
- . Sierra Léone, fille, demandeuse d'asile, admise au titre de l'asile, contestation de la minorité
- . Nationalité indéterminée, garçon, demandeur d'asile, réacheminé vers une destination inconnue, contestation de la minorité
- . Sierra Léone, garçon, demandeur d'asile, admis par le JLD, contestation de la minorité
- . Sierra Léone, garçon, demandeur d'asile, réacheminé vers une destination inconnue, contestation de la minorité
- . Nationalité indéterminée, fille, demandeuse d'asile, placée en garde à vue, contestation de la minorité
- . Nigéria, fille, demandeuse d'asile, réacheminée à Lagos, contestation de la minorité
- . Nationalité indéterminée, fille, demandeuse d'asile, admise par le tribunal administratif, contestation de la minorité
- . Nigéria, fille, demandeuse d'asile, placée en garde à vue, contestation de la minorité
- . Somalie, fille, demandeuse d'asile, placée en garde à vue, contestation de la minorité

4 MIE SUIVIS A ORLY

- . Congo, garçon, demandeur d'asile, réacheminé à Pointe-Noire
- . Côte d'Ivoire, garçon, non-admis, motif de sortie inconnu
- . Gabon, garçon, demandeur d'asile, motif de sortie inconnu, contestation de la minorité
- . Congo RDC, fille, demandeuse d'asile, réacheminée à Casablanca, contestation de la minorité

5 MIE SUIVIS A MARSEILLE

- . Nationalité indéterminée, garçon, demandeur d'asile, réacheminé à Casablanca, contestation de la minorité
- . Tunisie, garçon, non-admis, admis par ordonnance de placement provisoire, cas de séparation de famille
- . Irak, garçon, demandeur d'asile, réacheminé à Istanbul, contestation de la minorité
- . Nationalité indéterminée, garçon, non-admis, réacheminé à Casablanca, contestation de la minorité
- . Tunisie, garçon, non-admis, motif de sortie inconnu

1 A NICE

Guinée, garçon, demandeur d'asile, placé en garde à vue, contestation de la minorité

1 A STRASBOURG

Côte d'Ivoire, garçon, non-admis, motif de sortie inconnu

1 A TOULOUSE

Côte d'Ivoire, garçon, demandeur d'asile, réacheminé à Casablanca, contestation de la minorité

Précisions Province

49 personnes suivies à Marseille, 19 à Beauvais, 8 à Toulouse, 5 à Lyon, 4 à Nice, 4 à Strasbourg, 3 à Bordeaux, 3 à Bâle-Mulhouse, 1 à Nantes et 1 à Sète.

Situation particulière des Syriens et Palestiniens de Syrie

En 2015, l'Anafé a suivi 74 personnes de nationalité syrienne, dont 4 personnes maintenues à Marseille Le Canet, 11 à Beauvais, 1 à Lyon, 1 à Toulouse, 1 à Orly et 56 à Roissy.

Parmi elles, 16 personnes ont sollicité leur admission au titre de l'asile : 8 à Roissy, 4 à Marseille et 4 à Beauvais. Aucune n'a été admise sur le territoire au titre de l'asile. Les 4 personnes à Beauvais ont été refoulées vers Sofia, ville de provenance. Les 4 personnes maintenues à Marseille ont été libérées et admises sur le territoire par le juge des libertés et de la détention. Sur les 8 personnes maintenues à Roissy, 1 a été libérée par le JLD, 3 ont été placées en garde à vue, 3 ont été refoulées et 1 personne est sortie de nos bilans sans que l'Anafé n'ait pu obtenir d'information quant au motif de sa sortie de zone d'attente.

Concernant les 58 personnes n'ayant pas sollicité leur admission au titre de l'asile :

- 8 personnes ont été libérées par la PAF à la fin de la durée légale de leur maintien en ZA,
- 27 personnes ont été libérées par le JLD,
- 12 personnes ont été refoulées (dont 2 personnes de la même famille vers Los Angeles, une famille de 6 personnes avec enfants vers Sofia, 1 personne vers Istanbul, 1 personne vers Skopje et 1 personne pour laquelle l'Anafé n'a pas obtenu d'information quant à la destination de renvoi),
- 5 personnes ont été admises sur le territoire par la cour d'appel dont une famille de trois personnes avec un enfant en bas-âge,
- 5 personnes ont été placées en garde à vue,
- 1 motif de sortie inconnu.

Dont une personne qui a subi un « ping-pong » avec un refoulement vers Santiago du Chili après trois jours de maintien qui a atterri au Brésil suite à un problème technique lors du vol et refoulé vers la France depuis le Brésil pour être une nouvelle fois placée en zone d'attente. Finalement, cette personne a été libérée par le JLD.

Provenances : Inconnue - 19 / Beyrouth - 10 / Istanbul - 1 / Amman - 8 / Sofia - 11 / Skopje - 1 / Los Angeles - 4 / Ryad - 3 / Jeddah - 1 / Abu Dhabi - 3 / Kiev - 1 / La Havane - 4 / Détroit - 1 / Santiago du Chili - 2 / Singapour - 1 / Casablanca - 4.

En 2015, l'Anafé a suivi 6 Palestiniens de Syrie à Roissy, dont :

- une famille de 3 personnes (parents et enfant de quelques mois, né au cours de leur périple pour fuir Beyrouth) qui souhaitaient rejoindre les Pays-Bas pour y déposer une demande d'asile. Ils ont été libérés lors de leur second passage devant le JLD.

- 2 personnes de la même famille (cousins) qui avaient une carte UNRWA et souhaitaient rejoindre l'Allemagne pour y déposer une demande d'asile. Au bout de 18 jours de maintien en zone d'attente, ils ont été placés en garde à vue.
- une personne de provenance inconnue qui souhaitait aller en Suède pour y déposer une demande d'asile et y rejoindre sa famille. Elle a été libérée lors de son second passage devant le JLD.

En 2015, l'Anafé a suivi 1 Palestinien de Syrie à Sète. Arrivé à Nice par bateau de Turquie, il a rencontré des difficultés pour faire enregistrer sa demande d'asile, ce qui a été effectué seulement après sept jours quand bien même il avait cherché à le faire dès son arrivée. Il a été admis sur le territoire au titre de l'asile.

Enfin, à noter que **l'état d'urgence**, décidé à partir du 13 novembre 2015, est utilisé notamment pour justifier des prolongations par le JLD pour des ressortissants syriens ou palestiniens de Syrie. Si la majorité des Syriens et Palestiniens de Syrie refusent de déposer une demande d'asile à la frontière, depuis 2012, dans la majorité des cas, les JLD de Bobigny décidaient de leur admission sur le territoire « pour raisons humanitaires », notamment lorsqu'ils disposaient de documents attestant de leur nationalité, qu'ils n'avaient fait que transiter par leur lieu de provenance ou qu'ils se rendaient dans un autre État membre de l'espace Schengen où ils disposaient d'attaches familiales et personnelles. D'autres magistrats estimaient cependant que les maintenus devaient déposer une demande d'asile. Depuis novembre, le maintien est en général prolongé au motif que : « *toutefois, force est de constater que du fait de l'état d'urgence actuellement en cours l'enregistrement de sa demande ne peut se faire qu'au niveau de son point d'entrée dans l'espace Schengen, notamment en raison du rétablissement des contrôles aux frontières entre les pays membres* ».

Remarques sur les situations médicales

En 2015, l'Anafé a suivi 58 personnes souffrant d'une pathologie ou ayant des difficultés d'accès aux soins : 39 à Roissy, 9 à Orly, 6 à Marseille, 1 à Bordeaux, 2 à Toulouse et 1 à Beauvais.

Des 58 personnes souffrant d'une pathologie :

- 12 ont été réacheminées
- 10 ont été placées en garde à vue
- 23 ont été libérées : 12 par le JLD, 3 ont été libérées à l'issue du délai légal de maintien, 12 ont été libérés par la PAF suite à l'infirmité de leur refus d'entrée, 1 a été hospitalisée
- pour 6 personnes, l'Anafé n'a pas pu obtenir d'informations sur le motif de sortie.

Les personnes rencontrées souffraient de : problèmes cardiaques, œdème, VIH, SIDA, tumeurs, hémorragies, problèmes de thyroïde, problèmes de tension, problèmes auditifs, état d'anxiété, diabète, asthme, épilepsie, infection des voies respiratoires, blessures, douleurs à l'estomac, allergies, fortes migraines, problèmes gynécologiques, détresse psychologique, paranoïa, gale, grippe, diarrhée.

L'Anafé a suivi 6 femmes enceintes : 4 à Roissy, 1 à Marseille, 1 à Orly.

- 1 a été réacheminée,
- 1 a été placée en garde à vue,
- 4 ont été libérées : 1 libérée par le procureur, 3 par le JLD.

Remarques sur les placements en garde à vue

En 2015, sur 812 personnes suivies, 139 personnes ont été placées en garde à vue dont 137 à Roissy et 2 en province (1 à Toulouse et 1 à Nice).

Pour l'ensemble des personnes suivies par l'Anafé :

- Parmi les 139 personnes maintenues en zone d'attente de Roissy et ayant été placées en GAV, l'Anafé a réussi à suivre 36 personnes pour obtenir des informations sur la suite de leur parcours. Sur ces 36, 17 ont été libérées, 2 ont quitté la France mais ont des difficultés pour s'installer dans un autre pays la PAF ayant conservé leurs papiers.
- Dans la zone d'attente de Toulouse, la personne maintenue en zone d'attente et ayant été placée en garde à vue a été remise en liberté pour défaut de présentation de son avocat mais elle a été poursuivie pour faux et usages de faux. Le préfet a pris une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sans délais de départ volontaire. La personne a ensuite été transférée en CRA.
- Dans la zone d'attente de Nice, la personne maintenue en zone d'attente et ayant été placée en garde à vue après sa sortie de zone d'attente est restée deux jours en GAV. Elle est sortie de sa GAV avec une OQTF. La Cimade, qui a suivi la personne, a fait un recours contre l'OQTF, la personne souhaitant demander l'asile en France.